L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 25 NOVEMBRE 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de........1 P. M.
JEUDIS..1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS..5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing...............7 A. M.
VENDREDIS ....7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions :

TOUS LES DIMANCHES par le train de 8 A. M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent.
1er mai— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi 26 novembre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 3 décembre
LA BRETAGNE, Collier, samedi, 10 décembre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine........................$80 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.......................................$60

Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL K. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne
— Ou à —
A. MOULTON, 19 rue du Camp. J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers :

NIAGARA..................Vendredi, 25 nov.
KNICKERBOCKER..............Mardi, 29 nov.
HUDSON..................Vendredi, 2 déc.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour frêt ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMIMS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N. Orléans		Arrivée à la N. Orléans	
San Antonio Express..	8:15 a m	San Antonio Express..	7:05 a m
California Express, daily.	5.00 p m	California Express, daily	10:55 pm

Chars-dortoirs entre New Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 8:15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 42 heures

VESTIBULE	No 2 Limited	No 6. Limited.
Part de la N.-Orléans	8:00 p m.	8:00 p m.
Arrive à Meridian	11:00 p m.	2:00 a m.
Arrive à Akron	3:37 a m.	6:25 a m.
Arrive à Chattanooga	8:10 a m.	1:55 a m.
Arrive à Burgin	3:40 p m.	3:20 a m.
Arrive à Lexington	4.30 p m.	4:30 a m.
Arrive à Cincinnati	7:10 p m.	7:20 a m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle Orléans à Washington, et char-buffet pour New York.

Le trajet entre New York et la Nouvelle-Orléans se fait plus rapidement que sur toute autre ligne qui existe entre ces deux villes.

D. G. EDWARDS. R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Div. Pass. Ticket Agent,
Cincinnati, O. New Orléans.
2 mars—

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 26mars—

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans, Lne.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes sur incendies	$219,882 86	
Primes maritimes	1,778 92	
Primes des rivières	3,352 33	
Total des primes	$225,013 91	
A ajouter : Primes non expirées de 1890	44,168 67	
Total		$269,182 58
A ajouter : intérêt, profits et pertes	$26,804 50	
Moins salaires et dépenses générales	13,841 71—	12,962 79
Fonds de surplus		21,490 62
Total		$303,636 19
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$91,271 06	
Sur risques maritimes	2,381 55	
Sur risques de rivières	4,869 38	
	$98,620 99	
Réassurances	37,998 19	
Primes remises et commissions	55,225 16	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	12,498 17	
		204,342 53
Profits bruts		$99,293 66
Réservé		
Pour primes non expirées	$44,850 20	
Pertes d'incendies non payées	13,052 64	
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891	10,000 00	
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892	10,000 00	
Fonds de surplus 1891	21,490 82—	[illegible]

AOTIF

Billets pour primes	$127 15
Primes en voie de collection	38,715 72
Prêts sur nantissement	5,275 00
Prêts sur hypothèques	6,497 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	99,162 90
Stocks de banques, d'assurances et autres	24,021 60
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 94
Meubles de bureau et accessoires	4,912 14
Argent comptant et en banque	29,266 82
	$329,292 66

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de surplus	21,490 82
Réserve pour primes non expirées	44,850 20
Réserve pour pertes non payées sur incendie	13,052 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892	10,000 00
	$329,292 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestrial de CINQ (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, J. B. MEYERS,
J. J. WECKERLING, A. G. RICKS,
J. HASSINGER, GEO LIEDELICH
L. GRUNEWALD, JOHN G. MOLL,
FRANK VATTER, B. BERNHARDT,
J. B. MERILH, M. VONDERBANK,
J. J. LANGLES, EMIL WEBER,
F. W. DIELMANE, A. THIESEN.
17 janv—56t

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10, de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 79,650 71
Ajoutée : primes non acquises pour 1889		20,006 67
		$ 99,657 38
A déduire:		
Pertes par les incendies	$30,649 94	
Réassurances	6,649 52	
Primes remboursées	6,240 99	
Commission et courtage	3,205 02	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt	13,865 24	
		$ 52,506 71
		$47,150 67
Réservé pour pertes non ajustées	6,010 00	
Réservé pour primes non acquises pour 1890	19,915 20	
Dix pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année	14,952 36	
Au fonds de réserve	6,282 11	
		$ 47,160 67

AOTIF.

Billets d'actions pour capital	$ 1,231 18
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques	175,061 62
Billets à recevoir	1,815 43
Propriété foncière	15,000 00
Argent en banque et comptant	41,985 71
Primes en cours de collection	42,272 15
Meubles de bureau et accessoires	5,121 99
	$282,456 01

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890	19,915 20
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	107,532 81
	$283,458 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, 21e jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT sur demande.

I. N. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. Bierhorst, A. H. Isaacson,
Peter Blaise, I. N. Marks,
P. Doerr, A. H. Steward,
H. Ellermann, Jacob Schoen,
Jno. Everett, F. H. Schiermann,
P. Bauer, Otto Thoman,
John Fitzpatrick, George Zeimer.
G. Taylor Gaecke.
26janv—1 dim

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$512,878 30	
Sur risques de rivière	16,285 97	
Sur risques de mer	8,242 65	
		$542,207 92
A ajouter:		
Primes non acquises de 1890		133,231 10
Total des primes		$676,439 02
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		23,782 68
Revenu total		$699,221 70
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$227,690 36	
Sur risques de rivière	5,644 92	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$239,982 52	
Primes remboursées et cancellations	87,027 97	
Commissions	81,556 60	
Réassurances	47,190 73	
Taxes et licenses (y compris toutes les taxes arriérées)	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of Underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires etc	48,644 37	
Total des déboursés		[illegible] 60
Surplus		$136,256 10
Desquels—		
Réservé pour risques non expirés		$133,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		44,836 55
Profits et pertes		12,850 56
		$196,256 10

AOTIF

(A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir :		
En banques	$101,444 36	
Au bureau	3,615 12	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Greenman)		105,300 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		193,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		29,250 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		28,500 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérals)		18,985 0
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		125 00
26 actions de la N. O. Warehouse Co		325 00
Une action French Opera House Co		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de perception		65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		2,000 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividendes non payés	840 00
Réservé pour risques non expirés	133,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)	830 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.

M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
P. G. ERNST,
J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lne, 19 janvier 1892.
20 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$325,636 55
Sur risques de marine		1,734 12
Sur risques de rivière		3,721 76
		$331,112 43
A ajouter, primes non acquises de 1890		56,930 00
Primes totales		$388,042 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes		22,197 65
Revenus		$410,240 08
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$107,159 22	
Sur risques de marine	1,175 72	
Sur risques de rivière	1,397 62	
Total des pertes payées	$109,732 56	
Retour de primes et cancellations	25,298 04	
Commissions	36,270 56	
Réassurances	33,764 00	
Taxes et Licenses	8,831 41	
Dépenses de bureau et d'agences, de dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	20,645 20	
Déboursés		$333,628 48
A déduire :		
Primes non acquises	$52,974 00	$76,611 62
Pertes ajustées et non ajustées	25,000 00	77,974 00
Pertes		$1,362 38

AOTIF.

Argent en caisse	$ 52,358 31
$10,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0	11,300 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	126,380 00
$69,880 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	96,822 00
$35,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	33,250 00
10 Actions Germania Ins'ce Co	1,120 00
Primes en voie de recouvrement	31,546 56
Prêts sur hypothèque	17,750 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,273 25
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$369,850 22

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	2,238 60
Réservé pour primes non-acquises	52,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	25,000 00
	$380,212 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la cantination maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la cantination maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements énoncés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur :
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires ces suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau ou des manipulations d'une manière préjudiciable à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports et évités la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et à nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et aussitôt rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Par annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $2; six months, $1.50; three months, 75 cents.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans Lne. 8 nov—

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 24 novembre 1892.

AVIS.

Les Banques, les Bourses et les bureaux publics étant fermés et aucun télégramme des marchés n'ayant été envoyé en ville, à cause du Jour d'Actions de Grâces, nous répétons les cotes de mercredi pour référence.

COMPTOIR D'ECHANGE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine........$10,946,075 00 $1,062,086 00
Même temps la semaine dernière.. 9,394,281 00 972,136 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, et léger américain, 77 à 97½; argent mutilé américain 73 à 75 par oz. dollars mexicains, 64 à 66; sols péruviens, [illegible]; pesos chiliens, 60 à 61½; argent anglais, par £ $4 80 à $4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à $4 90; billets de la Banque de France, 18¾ à 19¼.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, mais comme le montant est plus considérable les taux sont un peu plus faciles.

Papier exceptionnel......................—6
de A1......................................—8
Prêts sur garanties collatérales..........6@7
Time de de........................7@8
Papier hypothécaire........................—8

New-York—Taux de l'argent 4.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 97 9/16 pour l'argent, 97⅝ pour l'accompte; U. S. 4's......

Paris—Rentes—99.52½.

Argent en lingots (par oz fin) Londres 39⅛; New York 85⅛, Nlle-Orléans 84⅝.

CHANGE.

REISCHMARKS—94⅛
Le STERLING est ferme.
Commercial (60 jours)............482⅛@483¼
Traites de banques (60 jours)........ 485
Les FRANCS sont fermes.
Francs de commerce (60 jours)......5.21¼
Traites de banques (60 jours)......5.17½

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est ferme.

Traites de commerce $1 50 d'escompte.
Traites de banques pair.
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 A. M.

17 actions du St Charles St RR Co........ 94½
30 actions N O City & Lake RR Co........ 147½

Appel de 11 A. M.

10 actions CC Slaughterhouse Co........ 43
10 actions CC Slaughterhouse Co........ 42½
10 actions Citizens' Bank................ 85

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

$5,000 Louisiane 4's........................ 98½
10 actions Citizens Bank.................... 85
10 actions du Crescent City RR Co........ 106

Après l'appel de 2 P. M.

50 actions CC Slaughterhouse Co........ 40

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	125	126½
Bank of Commerce	10	16¼	18½
Canal & Banking Co	100	160¼	163
Citizens'	100	85	86
Germania National	100	212	225
Germania Savings	100	245	
Hibernia National	100	205	214
Louisiana National	100		176
Metropolitan	100	174	180
Mutual National	100	99	103
N. O. National	100	7.0	
People's	50	105	110
State National	100	150	160
Union National	100	126¾	129½
Whitney National	100	335	
Southern National	100	106¼	106½
Traders'	100		100
N. O. Co-operative B'k'g As..		19½	21
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	....	.80
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co	100	35	105
Hibernia Ins	100	35	....
Home Ins	100	87½	....
Lafayette	50	75	85
Merchants Mutual	100	25¾	....
Mechanics' and Traders	100	90	100
New Orleans Ins. Ass	20	15	21
Sun Mutual Ins	100	....	....
Southern Ins. Co	100	110	95
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	Ex.100	137½	139
Crescent City	100	106	107¼
Canal and Claiborne	40	30	40
New Orleans City	100	147	148¼
Orleans		50	....
St-Charles Street	50	94¼	94½
Privilege on Carrollton RR			
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	40	44
Imp. Bonded Warehouse	100	31½	....
Jefferson City Gas Light Co	100	70	77
Consumers' Ice Co			
Louisiana Ice Man. Co			
Electric Com'y Ass			
N. O. Gas Light Co	100	99½	100
N. O. Waterworks Co	100		39
N. O. Brewing Ass	100	92	97
N. O. Cold Storage Co	100	97	101
French Opera Association	250		
Sugar Shed Co	60	30¼	31
Louisiana Electric Light Co			
Standard Guano & Chem. Co			
St. Martin's Oil Works		90	
3 Lard Fires Ex. Co. of Chicago	10	1¼	3¾
Jockey Club	100	105	
Comb. T. Stand			
M. L. & R. As		27¾	30
Edison Elec. Illumin'g. Co			
Tchoupitoulas Ferment Co		5¾	10
Texarkana Gravel	100	106	
Paris Theatre			
Orleans F. R. Co		10	
Cherokee Iron Man'f'g Co			
Jackson Brewery		95	98½
Mort. Bd.			
C. C. Furniture Co			
Independent Oil Works			
Pelican Insurance			
Jackson Coal & Coke Co			
Louisiana Furniture Co			
Southern Athletic Club			
Young Men's Ath. Club			
N. O. & North Eastern RR			
Independ. Cotton Oil Bonds			
Amer. Cott. Oil Deb			
Washington Artillery bonds			
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)			
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		98½	98¾
Alabama 4's			
Bons de ville.			
Premiums		161¼	163½
Premium drawn number		302	
Privilege on Premiums			
City 4's		101¼	
Consolidated 6's, Greenman		105	106
Extended 6's, Consol. Greenman		105¼	106½
Extended 6's			
Extended 6's, R. R.			
Extended 6's, Waterworks			
Extended 6's Park			
City 6 per cent certificates			
Consolidated coupons			
City 5's			
City 7's, old		104	106
City 7's, new		105	
City 7's, gold		105	
Houston Funding			
Mobile Reg. Cts			
Bons divers.			
United States 4's			
Canal and Claib. St. R. R. mort			
C. St. L. & N. O. R. R. Co			
Jackson R. R. 2d mort. coup			
Jackson R. R. 2d mort. debt			
Cotton Exchange Stock		120	170
Board of Trade Stock			
Produce Exchange Stock			
Mech., Dealers and Lumb. Ex			
Sugar Exchange		115	
Morgan's La. and T. R. R. 7's		124¼	
Morgan's L. and T. R. R. 6's		114	116
New Orleans Gas bonds			
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort			
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort			
St-Charles Hotel Co. mort			
Crescent City RR. 1st			
Crescent City RR. new			
N. O. City Railroad Co. mort		138	
St-Charles St. RR. Co. mort			
Carrollton RR. Co. mort			
Carrollton RR. Co. mort (1892)			
Carrollton RR. Co. mort (1906)			
N. O. Waterworks Co. 1st mort			
N. O. Brewing Association bonds		106¾	107½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		100	
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort			
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort			
La. Elect. Light Co. 1st mort			
La. Elect. Light Co. 2d mort			
Cherokee mort. Bonds			
Hyman Land Company bonds		96½	96
Edison Bonds			
Levee S. Cotton Press mort			106
Cotton Exchange 1st mort			
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		....	....
State Warrants, ordinary, 1886		....	....
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,000 balles et 5,400 à arriver. Le marché est ferme.

Les cotes suivantes sont de ⅛c plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui.		Hier
Low Ordinary	7⅛	sans	7⅝
Ordinary	7 11/16	"	8 1/16
Good Ordinary	8⅛	"	8⅜
Low Middling	8⅝	"	9⅛
Middling	9⅛	"	9⅜
Good Middling	9⅜	"	9⅝
Middling Fair	10⅛	"	10⅜
Fair	11 7/16	sans	11 7/16

FUTURS

Fermes.

Janvier 9.36 à —; février 9.45 à 9.46; mars 9.55 à —; avril 9.65 à 9.66; mai 9.75 à 9.76; juin 9.84 à 9.86; juillet 9.94 à 9.96; août — à —; septembre — à —; octobre — à —; novembre 9.20 à —; décembre 9.29 à —.

Les ventes comprennent 150,100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9⅛; à Mobile 9⅛; à Savannah 9⅛; à Charleston 9⅛; à Wilmington 9⅛; à Norfolk 9⅜; à Baltimore 9⅜; à Boston 9⅝; à Philadelphie 10; à Memphis 9⅜; à Augusta 9⅛.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable.

Coton: Middling Gulf 9⅞.

FUTURS.

Forts.

Janvier 9.56 à 9.57; février 9.65 à —; mars 9.82 à 9.83; avril 9.93 à 9.94; mai 10.04 à 10.05; juin 10.14 à 10.15; juillet 11.20 à 11.22; août 11.26 à 11.27; septembre — à —; octobre — à —; novembre 9.42 à 9.43; décembre 9.44 à 9.45.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 860,901 balles; même temps l'année dernière, 971,283 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 2,396,356 balles; même temps l'année dernière, 3 243,144 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 350,426 balles; même temps l'année dernière, 561,585 balles, de tous les ports des Etats-Unis, 1,322,317 balles; même temps l'année dernière, 1,991,349 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 196,860 balles; même temps l'année dernière, 373,425 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 1,092 317 balles; même temps, l'année dernière, 1 391,269 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Plus facile.

Coton—5⅛ pour le Middling Américain.

FUTURS.

A peine stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Coton—56 fr pour l'Ordinaire (sur wagon), 62½ pour la Très Ordinaire (sur place), 69 fr. pour la Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛c de plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Fort.

Choice	—@ —	
Strictly prime	—@ —	
Prime	—@ 3⅝	
Fully Fair	2⅝@ —	
Good fair	—@3 11/16	
Fair	2⅝@ 2⅝	
Good prime	—@ —	
Good common	—@ —	
Common	—@ —	
Inferior	—@ —	

CENTRIFUGAL—Fort et actif.

Plantation granulated	—@ 4⅛
Off granulated	—@ 4⅛
Choice white	4 @4 1/16
Off white	3⅝@ 3⅝
Gray off white	3¾@3 11/16
Choice yellow	3⅝@3 11/16
Prime yellow	3¼@3 7/16
Off yellow	3¼@3⅜
Seconds	1¾@ 3⅛
Refined Grades	

MELASSE—OPEN KETTLE—Calme.

Fancy	—@ —
Choice	31 @32
Strictly prime	29 @30
Good prime	27 @28
Prime	25 @26
Good fair	23 @24
Fair	22 @23
Good common	20 @21
Common	—@ —
Inferior	—@ —

CENTRIFUGAL—Calme.

Fancy	—@ —
Choice	—@ —
Strictly prime	16 @17
Good prime	15 @16
Prime	13 @15
Good fair	12 @13
Fair	10 @11
Good common	9 @10
Common	8 @ 9
Inferior	6 @ 7
Fermenting	—@ —

SIROP NOUVEAU—26 à 31.

RIZ.

(Au Board of Trade.)

RIZ ROALE—Actif et plus facile.

Fancy	4⅛@4⅜
Prime	4 @4¼
Good	3¾@4
Fair	3⅜@3⅝
Ordinary	2¾@3
Common	2 @2½
No 2	—@ —

RIZ BRUT — Actif et plus facile.

Cotes du riz brut:
Honduras $2 00 à 3 75.
Caroline calme et double $1 00 à 2 50.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$8 00 à 8 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $3 80 à 4 00, extra fancy $3 60 à 3 80.

FARINE DE MAIS—$ — à 2 10.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 00 à 4 25; extra fancy $3 85 à 4 75; fancy $3 45 à 3 55, Minnesota flour, bakers $4 25 à 4 75; Straight $4 60 à — patents $4 87½.

FARINE DE MAIS—$2 40 à 2 50.
CREAM MEAL—Choice $3 10 à 3 15.
GRITS—$2 10 à 3 15.
HOMINY—$ — à — le baril.
FARINE DE RIGOLE—$ — à — le baril.
OAT MEAL—$6 00 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 51 pour le blanc, — à 51 pour le mêlé et — à 52 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 41; No 1 — à 42; Red Rust Proof Oats 37 à 38.

SON—80 à 82½c.

FOIN—Prime $13 00 à 14 50; Choice $15 50 à 16 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 3 à 4c. de plus par boisseau; avoine 3 à 4c. de plus par boisseau, son 3 à 5c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros.

Les provisions sont stables.

NOUVEAU MESS PORK—$14 50 à 14 75.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules — à 7⅛; short rib sides 8⅛ à — long clear sides 8⅛ à —; short clear sides 8⅛ à —.

BACON—Epaules 8 à —; short rib sides 9⅛ à —; long clear sides 9⅛ à —; short clear sides 9⅛ à —.

GRAISSE — En tierces, refined, 6⅜ à 8⅛; prime steam 10⅛ à 10⅜.

JAMBON—12⅛ à 13⅛.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ⅛c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jeanne—Pork, bbls— Pig pork à $15 00, family pork $15 00 à —; prime mess à $15 00; extra prime et rump pork $14 00 à —.

[illegible]

EPICERIES.

Les cotes suivantes sont pour des petits lots:

CAFE—Prime 19½, good 19¼. [illegible]

CAFE ROTI — Prime 21; good 20½. [illegible]

FROMAGE—Western Cheddars—Extra — à [illegible]

FROMAGE—New York creams 12½ à 13; [illegible]

[illegible]

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $14 00 à — par ton. Farine de graine de coton en dépôt à $21 00 par short ton, pour l'exportation $22 00 à 22 50 f. o. b. par long ton.

Oil cake—$22 00 à 22 50 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'exportation) — Prime crude 25 à — la livre.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Bagging — 2¼-pound à 6⅞c. par yard, 2-pound 6⅜c. 1¾-pound 6c. Western 1¾-pound 6⅛c. par yard, 2-pound 5⅞c. 1½-pound 5⅝c.

Twine—Jute 7½ à 7⅛ la livre; Hemp 12⅛.

COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 2c. de plus par livre.

Pommes, $3 50 à 4 50 par baril; abricots, par livre, choix à fancy, 8⅛ à 7. Amandes, par livre, 18 à 18½c. Bananes, par régime, $1 50 à 3 00. Noix du Brésil, par livre, 9 à 10c. Citrons, par livre, 21 à 23c. Canneberries, par baril, $6 00 à —; demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Currants, à 7c. Marrons, par livre 9 à 10c. Coco, par 1000 $40 00 à 45 00; coco pealed, 4⅛ à 5c. pièce. Dates, par livre, 5½ à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de Malaga $6 00 à 10 00 par boîte. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 35c. à $1; Californie, par boîte $1 50 à 2 50. Limons par boîte $3 00 à 4 50. Oranges—Louisiane par bbl $3 50 à 4 00, boîte $1 75 à 2 00; Messine et Palerme, par boîte 200s, ries; Imperial 160s, ries. Poires—Californie par boîte winter Nelis $3 50 à 3 00. Pistaches, par lb 5 à 7c. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $3 00 à —. Pruneaux, par lb, 14 à 16c. Raisins, par boîte, new California $2 25 à 2 50. Noix, par lb, 16c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix en gros en landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 75 à 3 00 par baril.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 50 à 2 75.

YAMS—$2 75 à 3 00.

OIGNONS—De l'Ouest $2 00 à 2 50 le baril.

AIL—Italien 65 à 75c. par nouveau double.

TOMATES—75c. à $1 00 par boîte d'un boisseau.

CHOUX—Choix $12 00 à 15 00 le 100.

CHOUCROUTE—De St Louis $6 00 à 7 00.

HARICOTS—Choice Northern hand. $2¾ à —; Northern red kidney choice à $; white kidney $, pois verts 2⅛ à —.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volailles, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $2 75 à 3 25; oies $4 00 à 4 50; dindes $12 00 à 17 00.

Grosses volailles de la Louisiane $2 75 à 3 25; poulets $1 25 à 2 50; canards $3 00 à 3 25; oies $4 50 à 5 00; dindes $9 00 à 12 00.

OEUFS — Ceux de l'Ouest 20 à 21; ceux de la Louisiane 21 à 22.

SUIF—4⅛c. la livre pour celui de la ville, 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 22c. la livre.

LAINE—Burry 11 à 15c. la livre, Louisiane clear, coupe de printemps 18 à 19c, coupe d'automne 17 à 18c; clear lake 20 à 21c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et dessus 4c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 11 à 15 livres 4c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 2c; dry flint 5; dry salted 4c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $6 50; castor $ à —; Ratons 5 à 45c.

PEAUX—Chevreuil 10 à la livre; mouton 10 à 50c.; salted chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Black 2 à 2¼c. la livre; grise 1⅛ à 2c.; noire 2 à 3c.

CORNES—Cornes de boeufs, prime, — à 6c pièce cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 50 à 4 00 le baril, brai de pin $2 75 à 4 00. Résine — à — C D E $1 60; F $1 15; G $1 15; H $1 40; I $1 45; K $1 75; M $2 25; N $2 60; W G $2 85; W W $3 25. Essence de térébenthine 32½. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 35, demi-barils de mélasse 75 à 90c., kegs 65c. Bouts de sucre $3 00, la pièce, en chêne — à —. Barils de riz 35 à 40c. Cypress hide staves $15 00 par 1000. Cypress hide $34 00 par 1000, hide poles $15 par 1000, hide poles $30 par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 32 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le tonneau, anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; Lehigh, fourneau $5 00 à 5 70 le tonne.

ALABAMA—Par baril Carona 50c., splint coal 45c., Cahaba 65c., steam coal sur char $3 25 à 3 50 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	35 250	2 35
Whiskey, le pays, le gallon	1 300	3 00
Whiskey, rectifié, le gallon	1 250	3 00
Pommes, le gallon	1 300	2 25
Cognac importé, 1882, le gallon	4 000	10 00
1878	....@	7 50
1876	....@	7 50
1870	....@	8 00
1865	....@	8 00
1858	....@	9 00
1848	....@	12 00
Cognac, Dupuy & Co. Cognac		
1883	....@	6 00
1875	....@	7 00
1874	....@	7 00
1868	....@	8 00
1858	....@	10 00
1848	....@	12 75
L. Claverie & Co. Cognac		
1880	....@	5 50
1878	....@	6 50
1875	....@	7 50
1863	....@	8 50
1858	....@	10 50
1848	....@	14 50
Cognac de la Louisiane, $6 00 de preuve, par gallon		
Genoa	1 100	1 15
Bourbon	1 300	3 00
Single	1 250	3 00
Regalia	1 150	3 00
Monongahela	1 500	3 00
Rye, imports	1 500	3 50
Rye, domestic	4 500	5 00
Duffy's malt whisky, par gallon		
Duffy's malt whisky, par caisse		
Gin—Par gallon, de New-York ou de Philadelphie		
Holland, par gallon	1 150	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	2 600	2 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 500	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse	9 500	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon	2 650	2 75
Holland, par caisse	3 500	9 00
Vins Rouges—Clarets ordinaire la caisse	3 75@	3 50
Bergerac Médoc, la caisse	....@	4 50
St Julien, la caisse	....@	6 00
Pauillac Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Dunissey, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Léoville, la caisse	....@	12 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	24 00
Château Margaux, la caisse	....@	20 00
Californie Claret, le gallon	....@	75
Californie Zinfandel, le gallon	450	1 00
Bergerac, ordinaire, la barrique	37 500	60 00
Cuvée de famille, la barrique	65 000	80 00
Bichelieu, la barrique	....@	95 00
Montrose, la barrique	....@	110 00
St-Estèphe, 1887, la barrique	....@	135 00
Château Dillon, la barrique	....@	130 00
Château Dillon, J. Prom & Co. la barrique	....@	135 00
Château de Fortelà, J. Prom & Co., la barrique	65 000	75 00
Château de Fortelà, J. Prom & Co. la barrique	85 000	115 00
Vins Blancs—Californie, le gallon		
Catawba, la caisse	450	1 00
Graves, la caisse	2 750	3 50
Importé Sauternes, la caisse	....@	6 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	8 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Badeuvent, la caisse	....@	11 50
Imp. Château Rozamen, la caisse	....@	12 25
Imported Château Latour Blanche, la caisse	....@	16 00
Imported Chât. Yquem, la caisse	20 000	30 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	30 50
Extra Dry	....@	27 50
Delbeck & Co. carte dorée	....@	31 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, etc	....@	29 50
D. S. Pol & Co.'s, quarts	....@	28 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	26 00
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, etc	....@	32 50
Pommery, avec Sec, quarts	....@	29 00
Heidsieck, Sec, quarts	....@	30 50
Heidsieck, quarts	....@	30 50
Pommery Sec	....@	29 50
Veuve Clicquot	....@	33 00
Louis Roederer, quarts	....@	32 75
Plus 25 de plus par caisse.	....@	31 00
Domestic Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 500	....
Domestic Royal champagne, Union Sec, pints	31 500	....
Ale et Porter—		
Bass Eng. la douzaine	....@	1 75
Burton, E. J. la douzaine	....@	1 75

[illegible]

Claret vin, la barrique	35 000	30 00
Sherry, la pipe, par caisse	100 000	20 00
Sherry, Spanish, Port, par caisse		
Sherry, le gallon	2 250	2 50
Sherry, Old, le gallon	4 500	6 00
Sherry, pays, le gallon	1 000	1 10
Sherry, Jerez, le gallon	3 500	5 00
Sherry, caisse	12 000	26 0
Sherry, la gallon	1 000	1
Sherry, le caisse	1 800	5 00
Sherry, le caisse	20 000	25
Très vieux madère, la caisse	5 000	25 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, par 1,000 feet—
Timber No 1 10c par linear foo.

Scantling No 1	11 000	....
No 2	10 000	....
Boards No 1	12 500	....
No 2	10 000	....
No 3	8 000	9 00
No 4	5 000	....
Plank No 1	$14 000	15 00
No 2	11 000	12 00
No 3	10 000	11 00
Flooring No 1	16 000	....
No 2	15 000	....
No 3	12 500	14 00
Ceiling, flooring, 1¼x4	20 000	22 00
Weath. b'ds No 1	11 000	....
No 2	7 000	....
Ceiling No 1	11 000	....
No 2	7 000	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring No 1	$21 000	50 00
No 2	17 000	....
No 3	14 000	15 00
Weath. b'ds No 1	14 000	16 00
No 2	10 000	....
Ceiling No 1	13 000	....
No 2	9 000	....
Boards No 1	12 500	....
No 2	10 000	....
No 4	8 500	....
Cypress—		
Rough b'ds No 1		27 50
No 2		22 50
No 3		18 00
No 4		10 00
No 5		8 00
Dr'ed b'ds No 1	33 000	35 00
No 2		25 00
No 3		17 50
No 4		14 00
No 5		12 00
Wharf timber—		
No 1		$12 00
No 2		11 00
No 3		9 50
Mahogany timber par ton	50 000	65 00
Cedar timber, par ton	50 000	75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber, par 1000	40 000	50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split		
Laths, par 1000	2 500	3 00
Alabama lime	2 000	....
Cement, domestic	900	1 00
Cement, imported	1 300	1 85
Slate	2 400	3 00
Brick, Lake and I. C. R. R.	5 000	7 50
Brick, paving	7 500	8 50
Brick, ordinary	10 000	....
Sand	5 000	....
Shells, small	900	....
Shells, large	....@	25
Plaster, calcined	1 250	1 50
Fire brick, American, par 1000	3 000	....
Fire brick, English, par 1000	25 000	....
Fire clay, par barrel	1 650	....
[illegible]	800	....
Sewer pipe, par foot	150	20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cent hoen," par douz	$6 750	7 00
Chesnut, par douz	5 750	6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr		
Scott's harrows, 25 to 45 teeth, chac	3 000	5 50
Trace chains, le pair	5 500	18 00
Ox chains, ¼, 5-16 et ¾, par livre	200	75
Hoes—"I cent hoen," par douz	....@	7
A. B. & Co. H. B. No 2-0 par douz		
A. B. & Co. H. B. No 3-023 par douz	2 250	5 00
Lyndon & Co. No 4-0-01, par douz	2 500	5 00
Baldwin set 4-0-1, par douz	2 250	5 00
Watt la Dow cultivator, W'ray by chacun	3 000	5 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac		65 00
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		4 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha		6 50
Watt la Dow cultivator, chacun		6 00
Universal cultivator, chacun		40 00
Columbia cultivator, chacun		22 50
Brown riding cultivator, chacun		28 50
Brown walking cultivator, chacun		28 00
Randall rotary harrows, Nos 1 & 2	17 500	22 50
Gulf Stone harrows	14@30	
Pennington side harrows, chacun	7 500	15 00
A. B. & Co. side harrows, chacun		3 50
Expanding harrows, 11 teeth, chac		2 50
Deere's stalk cutter, No 1		27 25
Deere's stalk cutter, No 2		30 00
La Dow disc harrows		37 25
Deere disc harrows, No 1		32 00
Deere disc harrows, No 4		34 00
Hollow ware, skillets and lids		3 00
Anvils	10@	12
Bar iron, basis, par cwt		1 85
Sheet iron, basis, par cwt		2 75
Steel nails, 50@60 basis, keg		1 90
Wire nails, 50@60 basis, keg		2 15
I cent hoen plows, pony 1 pce. list $5 75, less 35 per cent		
I cent hoen plows, A-O x pce. list $6 75, less 35 per cent		
I cent hoen plows, B-O x pce. list $7 80, less 35 per cent		
I cent hoen plows, C-O x pce. list $10 40, less 35 per cent		
I cent hoen plows, D-O x pce. list $11 40, less 35 per cent		
A. B. & Co. steel plows, pony x pce, chacun		2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pce, chacun		3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pce, chacun		4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pce chacun		4 50
A. B. & Co. cast plows, ¼-6 X pony x pce, chacun		1 85
John Deere Plows—		
Texas Ranger, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Sulkies ou. steel, and wood beam, 30 per cent from list.		
Double plows, steel beams, 25 per cent from list		
Cultivators, steel beams, 25 per cent from list		
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller		
Rolling, for same, etc	10 500	....
Georgia stocks, single	1 000	....
Georgia stocks double		75
Farmers' pot double stocks		1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base		1 75
Rope, manila, ½-inch and over, base		9¾
Rope, cotton, 5-16 and ½-inch, base		11¼
Spades—Ames', A. B. & Co., etc		11
Shovels—Ames', A. B. & Co., etc	3 500	10 00
Barb wire, galvanised, par cwt	5 500	10 00
Drop shot, tower, par bag	....@	3 35
Buck shot, par bag		1 45
Dupont powder, small lots		1 70
Dupont powder, 40 keg lots, f.o.b		5 00
Cane knives, par douz		4 85
Wheel barrows, par douz	4 750	5 50
Best coal barrows, chacun	14 500	19 00
Allen c. a. meal distributor	3 500	6 00
Clarke's c. a. meal distributor	60 000	....
Black One Stoves, less 50 per cent off list	65 000	....
Garland stoves, less 50 per cent off list.		
Pennant stoves, less 50 per cent off list.		
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 20 per cent off list.		

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gras	2½@	2¾
Commun to fair	2 @	2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1¾@	2
2me qualité, par tête	$10 00	@14 00
Vaches communes et vieilles	7 00	@ 9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00	@ 8 00
2me qualité	3 00	@ 6 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00	@10 00
2me qualité	6 00	@ 8 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	5 @	5¼
Fair Quantity	4½@	5
Moutons—Choix, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	@40 00
2me qualité, par tête	20 00	@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 90@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	75@110
Mulets communs	40@ 70
Bons mulets de ville	225@250

SIGNAUX D'INCENDIES.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelles.
8 Carondelet et Hurtibise.
9 Prytanée et Nouvelles.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Gallode.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebiave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tréme et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tréme et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Presse à Coton et Levée.
414 Marché Washington.
415 Louisa et Remparts.
412 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
413 Dauphine et Indépendance.
14 Station des cars, Pologne.
15 Commerce des Etats-Unis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan. A terme.

Succession de Mme V. Wm Erdmann.

No 36,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H O'CONNOR, Encanteur— Bureau, No 36 rue Carondelet—MARDI, LE 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans (Division E, en date et signé le 15 novembre 1892, dans la susdite affaire) il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 17 du carré No 29, et mesurant 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel le 15 mars 1833, déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 81 et 83 rue Sixième, couvert en ardoises à 3 chambres de chaque côté, une grande écurie.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme terrain No 16 du carré No 29, et mesurant 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel, le 15 mars 1833, déposé avec les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent un cottage simple portant le No 79 rue Sixième, à distance du trottoir, est couvert en ardoises, a corridor, galerie devant et sur le côté, 5 chambres, servant, 2 grandes citernes etc.

La susdite propriété est située dans un quartier bien amélioré, d'un accès facile au centre des affaires au moyen de plusieurs chemins de fer, et voisins d'un marché, d'églises et d'écoles.

Conditions de la vente—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que toutes les clauses usuelles.

Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

FEUILLETON.

No 48. Commencé le 28 septembre

LA MARCHANDE

—DES—

QUATRE SAISONS.

—PAR—

M. MORPHY.

TROISIEME PARTIE.

MISÈRES ET MILLIONS.

XV

LE DRAME.

(Suite.)

Elle se calfeutra chez elle, faisant provision de haine pour l'avenir et retournant dans son esprit une pensée obsédante :

—Suis-je défigurée pour toujours?— se demandait-elle à toute heure, avec une inexprimable angoisse.—Le misérable.... c'est pire qu'un assassinat.... Comment lui faire jamais expier un pareil crime?.... Oui! Comment me vengerai je? Oh! pour lui, je chercherai nuit et jour.... je trouverai la torture suprême!

XVI

CHEZ CORALIE.

La baronne Marie n'avait pas besoin de se bouleverser l'esprit pour imaginer des raffinements de vengeance.... Le duc, après s'être vengé d'elle, semblait vouloir se venger de lui-même et la venger en même temps.

Il était retombé dans la vie infernale qu'il menait autrefois. La fatalité l'avait ressaisi et allait le meurtrir à son tour de sa terrible cravache d'acier.

Mais comment le duc de Valréor avait-il tout à coup pénétré le mystère qui enveloppait le passé de Maria? Qui donc avait pu lui parler de la retraite forcée de celle ci au couvent du Bon-Pasteur? Seuls M. et Mme Boucart en avaient eu connaissance et ils étaient morts tous deux....

L'absence de Maria avait été la cause de tout le mal. Le duc de Valréor, esprit léger, impressionnable et facile à entraîner, n'était pas un homme qu'il fût prudent d'abandonner à lui-même. Le départ de sa femme avait produit un vide immense dans sa vie. Il n'avait point de préoccupations d'argent; donc rien qui le retînt ou l'occupât.... Que faire?

Dès le premier jour il s'ennuya et donna l'ordre à son chef de ne plus faire aucun service de table jusqu'au retour de la duchesse.

Qui sait? Il n'était peut-être pas fâché non plus de renouer pour quelques jours avec ses habitudes de garçon.

Il alla déjeuner au café Anglais et se trouva tout de suite en pays de connaissances....

L'un de ses anciens compagnons de jeu et de plaisirs, Henri d'Aysac, traînait toute une bande d'amis qui se levèrent joyeusement en apercevant le duc de Valréor seul et l'air ennuyé.

—Par quel miracle, mon cher!—lui demanda d'Aysac, le forçant à s'asseoir à leur table.—On vous croyait mort et même bien enterré!

—Je ne suis cependant que marié,—fit le duc du ton badin qui lui était familier.

—Mort, marié ou enterré, c'est la même chose pour nous, puisque nous ne vous voyons plus. En voilà une belle raison, monsieur le lâcheur!

Et faisant un signe d'intelligence à ses convives le viveur reprit :

—Rien ne vous retient absolument aujourd'hui, très cher?

—Non, ma femme est partie hier chez des parents en province.

—Bravissimo. Vous êtes donc des nôtres! Parbleu! vous nous manquiez!

—Vraiment, et pourquoi?

—Parce que, mon cher de Valréor, j'offre un temple à une déesse, ou pour parler plus prosaïquement, nous pendons ce soir la crémaillère dans un joli petit hôtel du quartier Monceau, chacun ayant du reste le droit et même le devoir d'amener.... sa chacune!

—Vous plaisantez, je suis en deuil.... et redevenu sérieux!

—Eh bien! vous présiderez seulement. Voilà votre dignité à l'abri. C'est entendu?

—Non! c'est refusé! Mais peut on savoir quelle est cette perle que vous enchâssez dans un si bel écrin?.... Est-ce quelque beauté de mon temps, maître d'Aysac?

—Hé oui, vieillard,—fit celui-ci en souriant finement;—ces messieurs, nos amis communs, vous diront même que cette charmante créature languissait abandonnée par son seigneur et maître dans un misérable appartement de la rue Blanche!

—Quelle horreur! Le nom du coupable et de la suppliciée?

—Le bourreau: Gontran de Valréor, ici présent; la victime, Coralie, qui attend son sauveur.

—Et le sauveur, d'Aysac!—ajouta gaiement le duc.—Je suis heureux d'être ainsi remplacé et de voir mes torts aussi fastueusement réparés. Merci, et sans rancune, Créans!

—Oh! mais vous n'êtes pas quitte comme cela. Coralie nous disait encore l'autre jour: "Si l'on pouvait avoir le Gaieté-Gontran, notre fête serait charmante". Nous vous tenons et nous ne vous lâcherons plus. Vous viendrez!

—Oui, — appuyèrent les autres, — la Gaieté-Gontran présidera notre soirée.

Le duc parla encore des convenances, de son nouveau genre de vie et de ses occupations, mais on continua à le harceler si bien et si fort qu'il succomba sous le nombre et s'avoua enfin vaincu.

—Soit,—dit-il,—je présiderai, mais à minuit je vous quitte!

—A la bonne heure!—accepta d'Aysac.—Comme vous voudrez si le cœur vous en dit.

Et le repas continua avec sa convivialité de plus, le duc de Valréor redevenu la Gaieté-Gontran!

Du café Anglais on se rendit au cercle et de Valréor entraîné ne put s'empêcher de jouer; la main lui démangeait. Il gagna rapidement cinquante louis et repartit avec ses amis enchantés de ce rare succès.

Maintenant il était de boute-en-train de la joyeuse troupe et chacun lui faisait fête.

On prit un bock à Tortoni et l'on ne se sépara qu'après s'être donné rendez-vous pour le soir chez la belle Coralie....

Mais d'Aysac, lui, en homme avisé, ne lâcha pas sa proie et il resta avec le duc.

Après avoir flâné jusqu'à l'heure de l'apéritif, ils prirent une voiture et arrivèrent les premiers au rendez-vous.

Le petit hôtel que le généreux viveur offrait à son amie était gracieux et coquet sans exagération de luxe. C'était une adorable bonbonnière simplement.

D'Aysac se ruinait dans les prix doux, en philosophe amoureux.

—Un mot avant d'entrer,—fit de Valréor,—Quels potins a-t-on faits sur mon compte depuis ma disparition.... de ce monde-ci?

—Rien de sérieux...... Tenez, voici en deux mots ce que l'on dit de vous dans l'ancien monde: "Mariage d'amour et d'argent, belle et bonne affaire sous tous les rapports pour Gontran." On vous envie sincèrement. La duchesse est très admirée. Quoi encore? Ah! la mort de votre belle-mère a fait supposer que vous étiez pincé dans le grand krach de l'Union nationale. On dit que vous avez du plomb dans l'aile, mais c'est tout...... Et puis vous êtes si oublié, si oublié...... Mais on vous regrette!

—En avant!—dit le duc pressant le timbre électrique.

Et il pensait :

—Tout va bien!

Un groom frisé et l'air déluré vint ouvrir et fit entrer ces messieurs au salon....

Bientôt apparut Mme Coralie, artiste lyrique,—il y en a comme cela beaucoup d'artistes lyriques dans Paris,—C'était une belle blonde de vingt-huit ans environ, grande et très puissante, qui devait par la loi des contrastes faire les délices de d'Aysac, petit maigre et noir.

Elle était accompagnée d'une étrange créature de seize ou dix-sept ans, brune avec des yeux d'émeraude, l'air à la fois naïf et vicieux, une miniature de courtisane, gentillette plutôt que jolie, très vive et futée, une fantaisie de blasé.... un fruit vert et acide de la grappe parisienne.

—Oh! mon Dieu.......un revenant!— s'écria la grosse Coralie en affectant de se trouver mal dans les bras de d'Aysac, qui plia sous le faix.—Que me veut ce fantôme......qui ressemble à la Gaieté-Gontran, en croque-mort?

—Madame,—fit le duc en s'inclinant gravement devant elle,—je sors du purgatoire conjugal où le diable me retient gentiment et je viens en spectre repentant présider la fête de vos succès. C'est l'expiation que le démon d'Aysac m'a imposée.

—Mais il me paraît assez bien élevé, ce revenant,—dit Coralie;—nous allons donc lui pardonner ses erreurs et l'accueillir dans notre société. On ne peut pas en vouloir aux morts. Dites-moi, feu Gontran de Valréor, n'avez-vous emmené aucune compagne du purgatoire?

—Hélas! tout le sexe enchanteur auquel vous appartenez va directement au ciel.... Il m'a donc été impossible....

—Merci, monsieur de l'autre monde, vous êtes bien aimable pour nous. Mais sachez qu'ici bas les purgatifs.... les habitants du purgatoire doivent s'appeler comme ça, n'est-ce pas? et les infernales vivent généralement deux par deux. Il n'est pas bon que l'homme soit seul. C'est pourquoi je tiens cette compagne à d'Aysac....

Et se tournant vers l'étrange femme ou fillette qui riait en l'écoutant :

—Ma chère enfant, tu te placeras aux côtés de ce fantôme solitaire, afin qu'il ne nous fasse pas trop peur. Je te le présente : c'est l'âme damnée.... non, purgée seulement, du noble duc de Valréor, dit la Gaieté-Gontran, un preux de la pire espèce, heureux époux de la plus belle duchesse de Paris, née Maria de Lorme pour son bonheur, est dit les nobles gazettes. Bonnes, fanfares.... bottes, tambours.

—Taratata, pan pan pan pan,—fit d'Aysac aussitôt.—Tatatatata!

L'amie de Coralie fit une révérence au duc et elle se mit à le regarder curieusement, ne riant plus. On eût dit qu'elle venait de le reconnaître et brûlait de lui confier un secret.... Elle se tut pourtant.

—Et vous, spectre présidentiel,—continua l'artiste lyrique en verve,—je vous présente—pas de bêtises surtout!.... à mon amie Reine, qui a récemment perdu sa famille et recouvré sa liberté, disent un éternel adieu au vilain pensionnat où l'on tenait ses jeunes attraits enfermés, ce qui était dommage.... Vous pouvez en juger!

—Criminel,—appuya le duc avec conviction,—tout à fait criminel, madame!

—Parfaitement dit, fantôme.... Et moi, bon cœur, aimant mon prochain comme moi-même, j'ai cédé notre ancien appartement de la rue Blanche à cette pauvre enfant qui ne demande qu'à vous voir payer son loyer comme vous le faisiez autrefois pour cette pauvre Coralie.

—Comment donc! Elle n'attendra pas longtemps—fit le duc dont le naturel reparut aussitôt.—J'ai précisément de la mitraille plein mes poches!

Et il versa une poignée de louis dans les deux mains que Reine lui tendait déjà avidement.

—Mais ce fantôme a une mine d'or dans sa poche,—s'écria Coralie électrisée en fouillant dans le gousset de son ancien amant et lui prenant le reste de ses cinquante louis.—Est-ce que ça vient aussi du purgatoire cela?

—Non, j'ai gagné cette bagatelle tout à l'heure dans un de vos cercles mondains du boulevard et vous faites bien de m'en débarrasser, car cette monnaie fondrait à la chaleur des régions infernales où je retourne!

—Et avec quoi payez-vous votre chauffage en enfer, dites donc, la Gaieté-Gontran?—lui observa Coralie.

—Avec des diamants, tout simplement.... mais moins beaux que vos yeux, hélas!

—De Valréor, je reconnais à ces mots que vous êtes encore vivant, bien vivant et bon vivant.... D'Aysac, [illegible]

ce qui vous perdra fatalement, s'il insiste le moins du monde!

—Ah! mon cher duc, je proteste!—réclama d'Aysac.—Vous êtes en puissance de cette charmante Reine.... Ne m'enlevez donc pas ma déesse! Démon, n'oubliez pas notre ciel.

—Eh! ce ne serait pas la première fois, railla Coralie;—ni la dernière peut-être!

—Qu'est-ce à dire?—demanda sévèrement d'Aysac.—Des réminiscences, madame?

—Elle fait allusion.... au passé évanoui!—dit M. de Valréor, l'excusant.— Mais cette jeune fille est muette, je suppose.... Quelle qualité!

La petite Reine rompit le silence pour répliquer vivement :

—Oh! oui, quelle qualité! Et plus que vous ne pensez, monsieur le duc.... de purgatoire! Vous ne vous doutez combien vous devez même m'en remercier!

—Elle parle! — exclama d'Aysac. — Que disiez-vous donc, de Valréor?

—Mais c'est un mystère maintenant!— fit celui-ci.—Elle parle afin qu'on y comprenne encore moins.

Reine le regarda et sourit sans rien dire......

Le timbre de l'entrée retentit deux fois coup sur coup annonçant l'apparition des couples qui venaient inaugurer l'hôtel de la belle Coralie. Comme de juste on complimenta d'Aysac sur son goût et sa générosité.

—Mon Dieu,—fit-il modestement,— c'est un bien petit autel.... un bien petit hôtel meublé, veux-je dire, pour une grande divinité.

—Charmant! — approuva son amie la bouche en cœur.

—Elle a un mètre soixante-dix!—continua d'Aysac du même ton pénétré.

—Insolent!—se récria Coralie.

Et elle le souffleta de son éventail pour le punir......D'autres couples arrivèrent. On fut bientôt au grand complet.

En tout quatorze personnes.

On annonça enfin que le dîner était servi.

[illegible]

—Lui! bien au contraire! Il nous sauve d'une catastrophe.

—Hourrah pour le spectre!—dit-on à la ronde.—Mais quoi alors?

—Sans lui, nous étions treize à table,— reprit Coralie.—Je ne pensais plus à cette pauvre Reine qui n'a pas de cavalier.

—Ce qui est inconvenant, — assura d'Aysac.—Je m'y connais!

Le duc de Valréor leva galamment son verre de madère devant Coralie :

—Avant de commencer ce repas,—dit-il,—permettez-moi de porter la santé de notre aimable hôtesse et de notre cher amphitryon. Tous nos vœux de bonheur et de prospérité, à eux et à vous toutes, mesdames!.... A votre déesse donc, d'Aysac.... et à cette petite Reine!....

—Qui a trouvé son roi,—compléta Coralie.

—Le roi boit!—s'écria-t-on en chœur.

Le repas fut animé, bruyant, étourdissant.... Bientôt le piano mêla ses accords à leurs chants.... On devint plus que léger....

Les couples s'émancipaient, s'oubliaient et se confondaient sans le moindre scandale, du reste......

Le champagne vint corser la situation et noyer le peu de raison qui restait à cette brillante société de fous et de folles......

On commença à échanger des propos

—Le bal!—annonça enfin d'Aysac.— Le bal, mes enfants!

On passa au salon et l'on se mit à danser. Coralie et d'Aysac ouvrait la marche; venaient ensuite Reine et de Valréor; les autres couples suivaient.

Bien entendu, ce bal n'eût rien d'officiel, il s'en faut, et les étoiles du Moulin-Rouge ou de Bullier auraient pâli de jalousie devant cette chorégraphie désordonnée à huis clos, concurrence vraiment déloyale.

Le duc de Valréor jouissait en ce moment de plaisirs dont il avait été depuis longtemps sevré. Cette fête lui semblait un [illegible] et il s'en donna à cœur joie.... Il goûtait tout l'attrait du fruit défendu et cette escapade le rajeunissait.... [illegible]

provision d'esprit et de bons mots pendant sa longue absence et qu'il voulait tout dépenser ce soir-là.

Enfin l'on soupa comme l'aube commençait à poindre....

Avant de se séparer, Coralie rendit au duc de Valréor son toast du dîner.

—A la résurrection de la gaieté-Gontran!—dit-elle, levant sa coupe en son honneur.

On acclama le ressuscité et l'on but à sa santé avec enthousiasme.

Il fallut pourtant songer au départ.

Le maître de la maison trouvant qu'il n'y a meilleure société qui ne doive se quitter tôt ou tard donna enfin l'ordre au groom d'aller chercher une demi-douzaine de fiacres.

—Et un autre pour moi, ce qui fera sept,—ajouta le duc de Valréor qui causait en ce moment avec Coralie, comme de bons camarades de l'ancien temps.

Le duc sortit de sa réserve et fit gracieusement ses adieux à son ancienne amie préférée.

—Au revoir,—lui dit celle-ci d'un air moqueur;—vous connaissez le chemin de la rue Blanche, je crois?

—Par cœur madame.... dit M. de Valréor en s'inclinant.

— Toujours galant et charmant. Vraiment, vous nous manquiez.... A demain!

—Comment, à demain?

—Hé oui! pas de fête sans lendemain! Et ce sera tous les jours fête chez nous, à l'avenir. Oh! vous verrez, on ne s'embêtera plus un seul instant.

M. de Valréor la complimenta encore de son bonheur et alla par convenance offrir son bras à Mlle Reine.

Quelques instants après ils montaient ensemble dans le même fiacre, qui roula vers la rue Blanche......

A continuer.

Document pour servir à l'histoire des cochers de fiacres.

A Berlin, [illegible] de découvrir, parmi les cochers [illegible] officielle, trois ex-pasteurs [illegible] nobles.

Il est vrai qu'à Londres, il y a parmi les cochers un marquis, un [illegible], un baron et un [illegible].